CERAVER – Les Laboratoires OSTEAL

Roissy, le 02/01/2019

69, rue de la Belle Etoile Tel. : +33 (0)1 48 63 88 63 CS 54263 Fax : +33 (0)1 48 63 88 99

95957 ROISSY CDG CEDEX mail: materiovigilance@ceraver.com

France www.ceraver.com



NOM CLIENT ADRESSE 1 ADRESSE 2 CP VILLE

A l'attention du Correspondant Local de Matériovigilance, de la Pharmacie, de la surveillante de blocs opératoires

Pour action/diffusion au personnel concerné

URGENT FIELD SAFETY NOTICE (RETRAIT): FSCA 20190102

Identifiant FSCA: RAPPEL 2019-01 - FSCA 20190102

Type d'action : Field Safety Corrective Action

Fabricant Légal: CERAVER – Les Laboratoires OSTEAL, 69, rue de la Belle Etoile - 95957 ROISSY CDG CEDEX -

FRANCE

Description: RAPPEL VOLONTAIRE

Références produits et numéros de lots : Voir liste ci-joint

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint les informations détaillées relative à une action volontaire de rappel initiée par CERAVER concernant les dispositifs médicaux dont les références et numéros de lot sont détaillés ci-joint.

Nos dossiers indiquent que vous avez reçu au moins un des dispositifs cités en objet. Vous êtes donc concerné(e) par cette action. Il est possible que vous n'ayez plus de stock physique de ces dispositifs au sein de votre établissement.

Cette action a été initiée afin de garantir que les utilisateurs sont conscients du degré d'importance des informations relatives aux dispositifs cités ci-dessus. Cette action nécessite que vous lisiez le document Field Safety Notice joint et que vous preniez les mesures préconisées détaillées dans cet avis. Nous vous demandons ensuite de bien vouloir compléter et nous renvoyer le formulaire de réponse client, pour confirmer que cet avis a bien été reçu.

Nous vous invitons à compléter le formulaire de réponse client même si vous ne disposez plus de stock pour ces dispositifs dans votre établissement. Votre réponse nous permettra de mettre à jour nos dossiers et d'éviter toute relance inutile à ce sujet. Nous vous demandons de bien vouloir répondre à cet avis dans les sept jours suivant sa date de réception. La date souhaitée de réalisation de cette action est de **14 jours à compter de date de réception**.

En répondant en temps voulu, vous nous permettrez de respecter cette date et de garantir que les que les mesures détaillées ci-joint ont bien été effectuées dans les plus brefs délais. Pour toute question concernant cette mesure, n'hésitez pas à contacter le soussigné.

Conformément aux recommandations du document MEDDEV Vigilance Guidance réf. 2.12-1, nous vous confirmons que cette mesure Field Safety Corrective Action a été transmise à l'ANSM.

Au nom de CERAVER, nous vous remercions sincèrement pour votre aide et votre collaboration dans la mise en œuvre de cette action dans le délai indiqué ci-dessus et sommes navrés des éventuels désagréments occasionnés. Nous tenons à vous confirmer que CERAVER s'engage à ce que seuls des dispositifs conformes, répondant à nos normes internes de qualité les plus strictes, restent commercialisés.

Cordialement,

Christophe CLAUDON

 $Correspondant\ Mat\'eriovigilance, \\ \underline{materiovigilance@ceraver.com}$

Tél.: +33 (0)1 48 63 66 29 - Fax: +33 (0)1 48 63 88 99

FSCA 20190102 Page: 1 / 4

URGENT FIELD SAFETY NOTICE: FSCA 06/12/2018

Identifiant FSCA: RAPPEL 2019-01 - FSCA 20190102

Type d'action : Field Safety Corrective Action

Fabricant Légal: CERAVER - Les Laboratoires OSTEAL, 69, rue de la Belle Etoile - 95957 Roissy CDG Cedex -

FRANCE

Description: RAPPEL VOLONTAIRE

Références produits et numéros de lots : Voir liste ci-jointe

Référence produit	Nom produit	Lot	Description
3051	VIS POUR RALLONGE TIBIALE Gamme produit = HIFIT PS	180141	Incohérence entre marquage direct et étiquetage

Madame, Monsieur,

CERAVER initie une *action corrective de sécurité volontaire (retrait)* pour une anomalie d'étiquetage rapportée sur un produit concernant les dispositifs listés ci-dessus. Ce courrier établit la liste de tous les risques potentiels associés à cette notice d'information.

Problématique à l'origine de l'action

Suite à la détection par Ceraver d'un écart au niveau du lot entre dossier et marquage direct produit pour un en-cours de fabrication, l'investigation réalisée a identifié un écart concernant la Vis pour Rallonge Tibiale de la gamme HIFIT PS avec l'étiquetage portant le lot 180141. L'étiquetage concerne le lot 180141 alors que le marquage direct est le lot 180145. Cet incident a pour origine, une erreur opérateur lors de la fabrication du produit (inversion produit / dossier).



Etiquetage avec lot erroné



Marquage direct sur produit (Taille réelle du produit = 18 mm)

Le lot de produit avec marquage direct du lot 180141 n'est pas concerné car il était en cours de fabrication.

Risques Cliniques Potentiels et Impact Patient :

Aucun risque clinique ou impact patient.

Le risque potentiel identifié est la perte de tracabilité au niveau du dossier patient.

Type d'action:

RAPPEL VOLONTAIRE PRODUIT

Mesures immédiates à mettre en œuvre par l'utilisateur

Des investigations de notre part ont montré que votre établissement a été et/ou est en possession des références listées ci-dessus.

Merci de:

- 1. Lire attentivement la présente notification et assurez-vous que le personnel concerné en connaît le contenu.
- 2. Diffuser la présente Field Safety Notice à toutes les personnes concernées au sein de votre établissement
- 3. Placer en quarantaine tous les produits concernés présents dans votre établissement. Informer votre représentant commercial Ceraver pour organiser le retour du/des produit(s) concerné(s).
- 4. Transférer cette notification à tout organisme pour lequel cette action a un impact et préciser à CERAVER les organismes auxquels vous avez transmis cette information.

FSCA 20190102 Page: 2 / 4

URGENT FIELD SAFETY NOTICE: FSCA 06/12/2018

Identifiant FSCA: RAPPEL 2019-01 - FSCA 20190102

Type d'action : Field Safety Corrective Action

Fabricant Légal: CERAVER - Les Laboratoires OSTEAL, 69, rue de la Belle Etoile - 95957 Roissy CDG Cedex -

FRANCE

Description: RAPPEL VOLONTAIRE

Références produits et numéros de lots : Voir liste ci-jointe

5. Informer CERAVER en cas d'effet indésirable observé en lien avec l'utilisation des dispositifs concernés.

Nous vous rappelons la nécessité de signaler tout effet indésirable observé avec ces dispositifs médicaux à CERAVER par Tél. : +33 (0)1 48 63 66 29 - Fax : +33 (0)1 48 63 88 99 ou par email : materiovigilance@ceraver.com et/ou à l'Autorité Compétente dont vous dépendez.

- 6. Compléter le formulaire de réponse joint à la fin de cette notification et renvoyez-le complété par mail materiovigilance@ceraver.com ou par fax au 01 48 63 88 99, et dans la mesure du possible, dans les délais impartis.
- 7. Conserver une copie de cette notice ainsi qu'un exemplaire du formulaire d'accusé de réception dans vos dossiers de matériovigilance : il pourra vous être demandé en cas d'audit de la documentation de votre établissement.

Nous vous remercions pour votre aide et votre collaboration dans la mise en oeuvre du rappel. Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée par cette notification de sécurité.

Pour toute question complémentaire concernant cette mesure, merci de contacter le soussigné.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Christophe CLAUDON

Correspondant Matériovigilance, materiovigilance@ceraver.com

Tél.: +33 (0)1 48 63 66 29 - Fax: +33 (0)1 48 63 88 99

FSCA 20190102 Page: 3 / 4

URGENT FIELD SAFETY NOTICE: FSCA 06/12/2018

Identifiant FSCA: RAPPEL 2019-01 - FSCA 20190102

Type d'action : Field Safety Corrective Action

Fabricant Légal: CERAVER - Les Laboratoires OSTEAL, 69, rue de la Belle Etoile - 95957 Roissy CDG Cedex -

FRANCE

Description: RAPPEL VOLONTAIRE

Références produits et numéros de lots : Voir liste ci-jointe

Formulaire d'Accusé de Réception « Référence Client »

Avec ce formulaire,											
	Nous confirm	ous confirmons avoir reçu, lu et compris les informations									
	Nous confir	confirmons mettre en œuvre les actions définies dans la Field Safety Notice									
	Référence	ce Lot		Nombre de produits identifiés e			isolés en quarantaine				
	3051	180141									
	□ Nous avons également distribué les dispositifs concernés, dans ce cas :										
	□ Nous leur transmettons la FSN										
□Nous vous transmettons leurs coordonnées dans le tableau suivant :											
Nom de l'établissement				Adresse de l'établissement							
Ce formulaire a été complété par :											
Nom						N° téléphone					
Fonction					N° fax						
Mail											
Date					Cac	het de l'établisse	ement				

Veuillez renvoyer le formulaire complété à : Christophe CLAUDON

Correspondant Matériovigilance, <u>materiovigilance@ceraver.com</u> Tél.: +33 (0)1 48 63 66 29 - Fax: +33 (0)1 48 63 88 99

FSCA 20190102 Page: 4 / 4